
Les consultations pour les particuliers

Publié le 04/04/2012



Consultations gratuites à la Chambre des Notaires de S&M

La Chambre des Notaires de Seine-et-Marne assure une permanence de consultations juridique, une matinée par mois, uniquement sur rendez-vous, dans ses locaux :

Informations et réservation :

Si vous désirez en savoir plus ou prendre un rendez-vous, merci de téléphoner au 01.64.39.53.93.

Lieu de consultation :

Les consultations se déroulent dans nos locaux du 24 Boulevard Chamblain à Melun.

Planning pour l'année 2024

Consultations le : 11/01, 08/02, 07/03, 04/04 et 02/05